

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
Département des Alpes de Haute-Provence  
-----  
Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2021-18(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Date de convocation : 22 mars 2021  
Nombre d'élus en exercice : 5  
Présents : 5  
Absents : 0  
Votants : 5  
Réception en Préfecture le :  
Délibération certifiée exécutoire le :  
  
Date de l'affichage par extrait de la présente  
délibération :

L'an deux mille vingt et un et le 30 mars, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Etaient présent(e)s : Monsieur Robert GAY, 1<sup>er</sup> vice-président ; Madame Patricia PAUL, 2<sup>ème</sup> vice-présidente (participant à la réunion en visioconférence), Monsieur Maurice JAYET, 3<sup>ème</sup> vice-président, Monsieur Serge SARDELLA, membre du Bureau.

**Objet : Avenants aux marchés de travaux de reconstruction du centre d'incendie et de secours de Barcelonnette – Avenant au marché négocié SYSTEL**

**Le Président expose :**

**1) Avenants portant report des délais de réception des travaux relatif à la reconstruction du GIS de Barcelonnette**

Les présents avenants ont pour objet de reporter la date limite de réalisation des prestations de la tranche conditionnelle des marchés de travaux. Le délai d'exécution initialement prévue pour une durée de 15 mois (période de préparation comprise) avec un démarrage effectif des travaux le 15 février 2018 et une réception pour le 15 mai 2019 est augmenté de 27 mois et 15 jours. La date limite de fin de réalisation des prestations est désormais fixée au 30 juillet 2021.

Cet avenant de délai avec un report de la réception des ouvrages au 30 juillet 2021 dernier délai est consécutif à plusieurs facteurs :

- un décalage du démarrage de la phase travaux de la tranche conditionnelle,
- l'impossibilité de débiter cette tranche à la suite de la défaillance de l'entreprise SAS PELLER Constructions BP 65 MICROPLOIS 05 002 GAP cédex, titulaire des lots N°4 Charpente, bardage, serrurerie et N°7 Portes de garages.

Ce défaut d'entreprise nous a contraint à relancer d'une procédure de consultation d'entreprises pour désigner de nouveaux adjudicataires. La CAO du 25 juin 2020 a désigné comme nouvel adjudicataire pour les 2 lots, l'entreprise SARL ESCLAPEZ André & Fils.

Numéro de marché	Numéro du lot et intitulé	Titulaire mandataire
2018-006	Lot n°1 – VRD	S.A.C.T.P ZI St Pons 04 400 Barcelonnette
2018-007	Lot n°2 – Démolitions – Gros œuvre	S.A.C.T.P ZI St Pons 04 400 Barcelonnette

2018-001	Lot n°6 – Menuiserie aluminium	Masse construction métalliques Centre commercial Sud 164, rue des coutelliers 05 100 Gap
2018-008	Lot n°8 – Menuiserie bois	Société d'exploitation Charles 5 route des Fauvins 05 000 Gap
2018-003	Lot n°9 – Cloisons doublages et faux plafonds	EURL GARCIA Lieu-dit le Cluveau 04 180 Villeneuve
2018-010	Lot n°10 – Carrelages	SARL LEYDET Joël 23 rue des Fauvettes 05 000 Gap
2018-002	Lot n°11 – Peinture	SARL SPINELLI Bâtiment Place de la République 05 000 Gap
2018-011	Lot n°12 – Plomberie – ventilation – chauffage	SARL Therma Ged Zone Patac 05 000 Gap
2018-013	Lot n°13 – Electricité courants forts et faibles	Inéo Provence et côte d'azur 2 bis, avenue Ernest Pellotier Quartier II BCA – Bat 19 04 400 Barcelonnette

## 2) Avenant portant modification des travaux relatif à la reconstruction du CIS de Barcelonnette

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte des travaux pour le lot n°1 VRD, tant en plus-value qu'en moins-value, définis ci-après :

♦ Travaux en moins-value : Démolition de dallage et caniveau, séparateur à hydrocarbures, aménagement aire de lavage, regards et bordures diverses (- 10 382,38 € HT).

♦ Travaux en plus-value : Travaux sur aire de lavage existante, création de regards et de tranchées pour réseaux, démolition de longrine BA (+ 4 381,99 € HT) ;

Soit une moins-value globale de 6 000,90 € HT et 7 201,08 € TTC.

N°de marché 2018-016 - Titulaire Mandataire :

SACTP  
ZI de Saint Pons  
04400 BARCELONNETTE

Montant HT du marché notifié : 145 813,88 €/HT

Montant HT de la moins value objet de l'avenant : 6 000,90€ HT

% d'écart du montant du marché introduit par l'avenant : -4,12%

## 3) Avenant portant modification des travaux relatif à la reconstruction du CIS de Barcelonnette

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte des travaux pour le lot n°2 démolitions, gros-œuvre, tant en plus-value qu'en moins-value, définis ci-après :

♦ Travaux en moins-value : Chape mince autonivelante en mortier de résine sur le sol existant du Hangar N°2 (- 14 985,60 € HT).

♦ Travaux en plus-value : démolition partielle de mur de clôture, fourniture et pose de résine sur zone intérieure de nettoyage de véhicules, création de ventilation dans local compresseur (+ 6 409,11 € HT)

Soit une moins-value globale de 8 576,49 € HT et 10 291,79 € TTC.

N°de marché 2018-007 - Titulaire Mandataire :

SAC TP  
ZI de Saint Pons  
04400 BARCELONNETTE

Montant HT du marché notifié : 235 831,13 €/HT

Montant HT de la moins-value objet de l'avenant : 8 576,49€ HT

% d'écart du montant du marché introduit par l'avenant : -3,64%

**4) Avenant portant modification des travaux relatif à la reconstruction du CIS de Barcelonnette**

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte des travaux, en plus-value, définis ci-après :

◆ Installation façade nord (accès et sorties véhicules des remises) des bâtiments B et C de cordons chauffants avec régulation et programmation automatique avec sonde de température, hygrométrie de détection de présence de glace dans les gouttières et descentes.

Soit une plus-value de 4 996,23€ HT et 5 995,48€ TTC.

N°de marché 2018-005 - Titulaire Mandataire :

Inéo Provence et Côte d'Azur  
2 bis, avenue Ernest Pellotier  
Quartier II BCA – Bat 19  
04 400 Barcelonnette

Montant HT du marché notifié : 111 117,81 €/HT

Montant HT de la plus-value objet de l'avenant : 4 996,23€ HT

% d'écart du montant du marché introduit par l'avenant : 4,51%

**5) Avenant portant report des délais de réception de la mise à niveau de l'infrastructure opérationnelle**

Le présent avenant a pour objet de reporter la date limite de la livraison des matériels objet du marché N°2021-030000 initialement prévue le 06 avril 2021. Au vu du contexte sanitaire qui perturbe les délais de livraison des matériels, et afin d'éviter une bascule du système en période estivale, la société SYSTEL demande un délai supplémentaire de 13 pour la livraison des matériels.

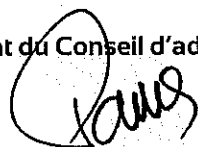
Les délais pour l'exécution de ce marché seront les suivants :

- Livraison des matériels au 6 juillet 2021 ;
- Mise en ordre de marché au 9 juillet 2021 ;
- Vérification d'aptitude au 22 septembre 2021 ;
- vérification de service régulier au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Il est demandé au bureau de bien vouloir en délibérer et autoriser le Président à signer et notifier l'ensemble des avenants susvisés.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité, le jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration



Pierre POURCIN